



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

**ARRÊTÉ portant radiation de l'inscription au titre des monuments historiques de l'immeuble dit « hôtel modèle », 75 boulevard Lazare-Carnot et 5 et 7 rue des Trois-Journées à TOULOUSE (Haute-Garonne)**

Le Préfet de la région Occitanie  
Préfet de la Haute-Garonne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2,  
VU l'article 113 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 modifiée relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine,  
VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,  
VU l'arrêté en date du 5 avril 1966 portant inscription au titre des monuments historiques des façades et toitures de l'immeuble dit « hôtel modèle »,  
VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de Midi-Pyrénées en date du 3 décembre 2013,  
VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

**CONSIDÉRANT** que l'immeuble dit « hôtel modèle » a été détruit en 1970 pour permettre l'opération immobilière Les Américains, que la persistance de l'arrêté d'inscription du 5 avril 1966 génère un périmètre de protection non fondé,

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'arrêté susvisé du 5 avril 1966, portant inscription au titre des monuments historiques des façades et toitures de l'immeuble dit « hôtel modèle », 75 boulevard Lazare-Carnot et 5 et 7 rue des Trois-Journées à Toulouse (Haute-Garonne), situé anciennement sur la parcelle n° 2026, section JJ, correspondant actuellement à la parcelle n° 16, figurant au cadastre section 820 AB, est abrogé.

**Article 2** – Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune concernée, et, le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

**Article 3** – Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le 17 septembre 2019

Le préfet de région,

Étienne GUYOT

Département :  
HAUTE GARONNE

Commune :  
TOULOUSE

Section : AB  
Feuille : 820 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 20/08/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CG43  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES


EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

**Plan annexé à l'arrêté portant radiation  
de l'inscription au titre des monuments  
historiques de l'immeuble dit "hôtel modèle",  
sis 75 boulevard Lazare-Carnot et  
5 et 7 rue des Trois-Journées à Toulouse  
(Haute-Garonne)**

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des Impôts foncier suivant :  
TOULOUSE  
33 RUE JEANNE MARVIS 31404  
31404 TOULOUSE CEDEX 9  
tél. 05 34 31 11 20 -fax 05 34 31 12 42  
cdf.toulouse@dgflp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

 : emprise de l'immeuble détruit en 1970

